

*Article 31 du Règlement*

**Mme Langan:** Je suis certaine que le ministre d'en face, qui cherche à faire des interruptions, aura la possibilité de parler sur cette question s'il le désire. La récupération va rapprocher notre régime de pension de celui des États-Unis, où les travailleurs sont soumis à des régimes de pension contributifs comme le RPC ou le RRQ ou à des programmes comportant un critère de revenus comme notre supplément de revenu garanti, mais non à un programme de pension universel comme notre sécurité de la vieillesse. Aux États-Unis, il n'existe pas de pension qui est versée d'office à tous les citoyens de plus de 65 ans.

Le ministre des Finances a reçu pour mission de faire sauter l'obstacle de l'universalité, et une fois ce principe aboli, ce sera un jeu d'enfant que de perfectionner encore plus la récupération, de rendre les programmes de plus en plus sélectifs en récupérant par la voie fiscale des proportions de plus en plus élevées de prestations.

Cette récupération nous amène à nous poser des questions fondamentales. Pourquoi faudrait-il qu'on puisse recevoir en franchise d'impôt 100 000 \$ de gains en capital, mais qu'on perde les 4 000 \$ qu'on retire de la sécurité de la vieillesse pour l'unique raison qu'ils constituent une prestation sociale universelle?

**Le président suppléant (M. Paproski):** Comme il est 11 heures, conformément au paragraphe 30(5) du Règlement, la Chambre passe maintenant aux déclarations des députés visées à l'article 31 du Règlement.

Il restera trois minutes à la députée pour poursuivre le débat la prochaine fois que le projet de loi sera appelé.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LE DÉCÈS D'ANDREÏ SAKHAROV

**L'hon. David MacDonald (Rosedale):** Monsieur le Président, les Canadiens et les défenseurs des droits de la personne du monde entier pleurent le décès de M. Andreï Sakharov. Nous nous rappellerons qu'il y a 20 ans environ, Sakharov était à la tête de ce fragile mouvement de défense des droits de la personne et de la paix internationale en Union soviétique.

C'est une personne qui incarnait véritablement le courage et qui se souciait de son prochain dans le monde entier.

Ces derniers jours encore, Sakharov s'opposait à l'actuel régime soviétique, réclamant des institutions plus progressistes, plus ouvertes et plus démocratiques. Pendant toute sa vie il a défié les autorités et, en 1975, il a reçu le prix Nobel de la paix.

Nous pleurons sa mort. Nous reconnaissons son grand cœur et sa contribution aux droits de la personne dans le monde entier.

\* \* \*

### LE DÉCÈS D'ANDREÏ SAKHAROV

**M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, j'ai également été très affecté par la nouvelle de la mort de l'activiste Andreï Sakharov des suites d'une crise cardiaque, la nuit dernière.

M. Sakharov, fort justement appelé la conscience de l'Union soviétique, avait récemment été élu au Congrès des députés du peuple et il travaillait à une réforme constitutionnelle du système politique soviétique.

C'était véritablement un homme de contraste. Il s'était rendu célèbre, à titre de physicien, par sa participation à la construction de la bombe à hydrogène soviétique, mais il n'avait pas voulu que cet outil de destruction continue d'exister, et il a obtenu le prix Nobel de la paix, en 1975, pour sa campagne de désarmement nucléaire, de coopération entre les États-Unis et l'Union soviétique pour résoudre les problèmes mondiaux, et de liberté intellectuelle en URSS.

Il fut arrêté en 1980 et condamné à l'exil intérieur pour son opposition publique à la politique étrangère de l'Union soviétique et à la répression des dissidents et des défenseurs des droits de la personne par le gouvernement. Il fut relâché par la suite. En dépit des persécutions personnelles et de l'exil, M. Sakharov a travaillé sans relâche à promouvoir les droits de la personne en Union soviétique et dans le monde entier.

Nous nous souviendrons de son courage, de ses principes et de son dévouement entier à la paix. Il n'est plus, mais sa mission de promotion du respect international des droits de la personne pour parvenir à la paix mondiale continue de vivre. Nous pleurons sa mort, mais nous sommes tous les héritiers de sa mission.